



Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
Commune de Beaugency

AVIS COMMUNAUTAIRE

MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC LE DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BEAUGENCY

Par arrêté n°2023-PLUIHD-006 du 11/09/2023, le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire prescrit la Modification Simplifiée n°2 du PLU de Beaugency.

Le dossier relatif à cette procédure sera consultable à la Mairie de Beaugency et à la Mairie de Meung-sur-Loire, aux horaires d'ouverture du public, dès le mardi 3 octobre 2023, pendant une durée d'un mois.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : <https://www.ccterresduvalde Loire.fr/>.

Des registres de concertation sont également mis à la disposition du public.
